

Réf: Dossier N° 149977

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DOMINIQUE HERVE KRA CONSTRUCTION SARL  
» en abrégé « DHK CONSTRUCTION SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY-RIVIERA  
BONOUMIN, Lot 30, Ilot 395

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 12/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOMINIQUE HERVE KRA

CONSTRUCTION SARL » en abrégé « DHK CONSTRUCTION SARL

»

Objet : GENIE CIVIL, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS,  
LOCATION D'ENGINS ET MATERIELS DE CHANTIER, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social .

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN/ COCODY-RIVIERA  
BONOUMIN, Lot 30, Ilot 395

Dirigeant(s): M BRIGHT WADJA GNUI FABRICE ANTOINE  
THOMAS (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B12-06042 du 26/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°57213/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

